

Phoebe

Communication On Progress 2019



Notre raison d'être :

*Contribuer à la performance
durable de nos clients*

PARTIE 1 : PRESENTATION DE PHOEBE

A. HISTORIQUE

Il n'est pas possible de construire un avenir durable sans faire référence à l'histoire et notamment aux histoires des hommes et des femmes.

La société PHOEBE a été créée en 1996 sous le nom d'EUROCEREP par Monsieur Philippe ROMANO, avec pour activité principale, un bureau d'études industriels.

Fin des années 90 et début des années 2000, M. ROMANO a développé l'activité de son entreprise grâce à la croissance interne notamment dans ses activités d'assistance technique auprès des grands comptes industriels français comme SAGEM, THALES, ALCATEL... en Ile de France mais également en région Orléanaise.

Sur cette période également, PHOEBE s'est également développée grâce à la croissance externe, en rachetant plusieurs petites entreprises ayant chacune leur spécialité : GSI-DSN (Documentation technique), PC-Engineering (Distribution de Matériel PC).

Fin 2009, M. ROMANO profite d'une opportunité de rachat de la société INGENICA représentant alors 300 personnes, pour constituer le Groupe PHOEBE-INGENICA qui comptera alors près de 420 collaborateurs.

En janvier 2011, M. ROMANO décède et sa succession au sein du Groupe n'est pas assurée. Les Actionnaires et les bailleurs de fonds sont en désaccord alors que l'entreprise est lourdement déficitaire pour l'année 2010. Il s'en suivra la dislocation du Groupe et la fermeture ou la vente des différentes filiales.

La filiale PHOEBE Ile de France sera rachetée en Août 2011 par Mr Pascal PERNIN au travers de sa holding financière. Ce dernier confiera la Direction Générale de PHOEBE à Mr Pascal HELIE.

Les travaux réalisés dans l'organisation et la gestion de PHOEBE Ile de France depuis 2011 ont permis d'engager un projet ambitieux qui place l'humain au cœur.

Début 2017, Mr Pascal PERNIN décède mais, ce PDG visionnaire, grâce à un mandat posthume, a placé l'entreprise sur des rails avec une gouvernance élargie mais qui reste aux mains de nos forces vives.

Depuis son décès, le développement se poursuit, en 2017 le chiffre d'Affaires et les effectifs s'accroissent. Les résultats récents permettent aujourd'hui d'afficher une rentabilité économique durable et des objectifs de croissance importants.

L'année 2018 a été marquée par le regroupement des activités dans un nouvel espace complètement adapté au développement de l'entreprise et par le déploiement des activités à l'étranger.





PASCAL HELIE

Ingénieur Informatique et Optique de formation, Pascal HELIE a développé des compétences multiples tant opérationnelles que managériales. Il débute sa carrière en 1987, chez THOMSON Simulateurs et DASSAULT Electronique, en tant que prestataire de développement logiciel à travers la société de services GSI TECSI.

Rapidement, sa carrière prendra une orientation commerciale au sein de cette entreprise puis ensuite au sein de la société de service HUMELEC (filiale ALTEN). En 1995, il rejoint Pascal PERNIN au sein de QUARTZ DATA où il assurera successivement les missions de responsable commercial, responsable d'Agence puis Directeur des Ressources Humaines. En 1999, il quitte QUARTZ DATA pour prendre la direction de la filiale informatique du groupe TRANSDEV (filiale Transport urbain de la Caisse des Dépôts Développement). Par promotion interne, il prend la direction d'une filiale informatique transport d'une autre entité de la Caisse des Dépôts Développement (EGIS), basée à Grenoble : ACTOLL.

Suite à la revente d'ACTOLL, Pascal HELIE rejoindra à nouveau Pascal PERNIN au sein de QUARTZ DATA pour prendre la responsabilité de l'Agence Internet, du marketing et de la communication. A la vente de QUARTZ DATA à ALYOTECH, Pascal HELIE occupera le poste de directeur de la communication et du marketing ALYOTECH France, jusqu'en mai 2008.

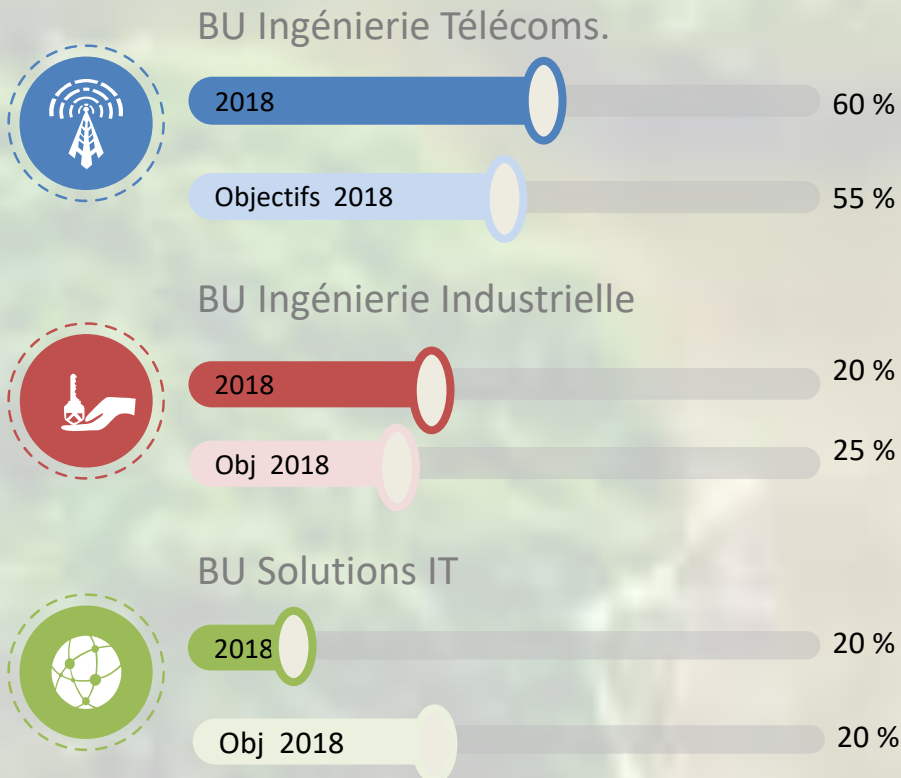
Durant 2,5 ans, il rejoindra la société TEDIOR en tant que directeur des opérations et il assurera plusieurs missions de management et d'expertise eCommerce au sein de la grande distribution.

Début 2011, il rejoint Pascal PERNIN pour prendre la direction générale de PHOEBE Ile de France. Aujourd'hui, toujours Directeur Général avec des missions élargies depuis le décès de Pascal PERNIN, il manage l'entreprise de 70 salariés et 50 prestataires. C'est à lui que revient le plaisir de prendre l'engagement de respect des principes du Pacte et de contribuer, à notre niveau, aux objectifs de Développement Durable.

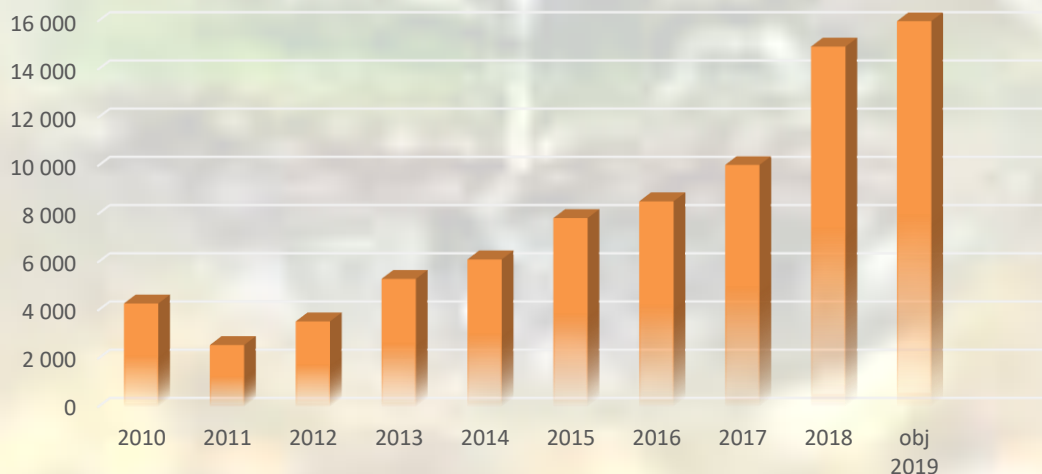


B. LES ACTIVITES DE PHOEBE

L'offre de PHOEBE s'articule autour de 3 Business Units.



EVOLUTION CA DE PHOEBE EN K€



BU Ingénierie Télécoms

Fort d'une grande expérience dans le domaine des télécommunications, nous intervenons, en tant qu'intégrateurs ou et/ou partenaire sur des technologies WDM, LH, SDH, ATM, IP, VSAT, Wimax ...

Nous assurons la réalisation de projets « clé en main » : visites de sites, élaboration des dossiers d'ingénierie pour l'installation et pour la configuration, fournitures des différents matériels nécessaires (baies, tiroirs, fibres, câbles ...), gestion de la logistique, mise en service locale des équipements, mise en ligne, tests et qualifications, intégration à la supervision, support aux clients et démantèlement d'installation.

Nos partenariats techniques et logistiques, nous permettent d'adresser des projets d'envergure à l'export dans les domaines des réseaux OPTIQUES, VSAT, MSS et de la géo-localisation à but sécuritaire.

La force de nos équipes est basée sur l'autonomie et la mobilité de nos collaborateurs, la réactivité de nos réponses et une écoute permanente de nos clients.

BU Ingénierie Industrielle

Les techniciens et ingénieurs de PHOEBE sont détachés pour leurs compétences spécifiques au sein des équipes de nos clients pour des missions d'assistance technique ponctuelles ou de longue durée.

Nous intervenons en accompagnement de vos projets d'études et de Recherche & Développement :

- **Etudes Techniques de Soutien Logistique :**
Réalisation d'études Sûreté de Fonctionnement, Études FMDTS, Conduite de l'Analyse du Soutien Logistique (ASL), Travaux sur Bases de Données de Soutien Logistique (BASL), Collecte et traitement des données de l'ASL (LSAR).
- **Maintien en Condition Opérationnelle**
- Ingénierie informatique industrielle :
Moyens d'essai et bancs de test, Systèmes d'acquisition de données, Logiciels embarqués.
- **Études d'optimisation des coûts**
- **Formations SLI & SdF :**
 - Intégration SLI dans la conduite de projet (PLM & ILS) ;
 - Management ASL (introduction S3000L) ;
 - Analyse des tâches de maintenance (pack série S) ;
 - Modélisations dysfonctionnelles statiques et dynamiques ;
 - Sécurité fonctionnelle ;
 - Management SdF.

BU Solutions IT

PHOEBE importe des ensembles ou sous-ensembles informatiques et électroniques pour des industriels français et européens.

Négoce, Conception, Intégration, Customisation, Déploiement et Support...

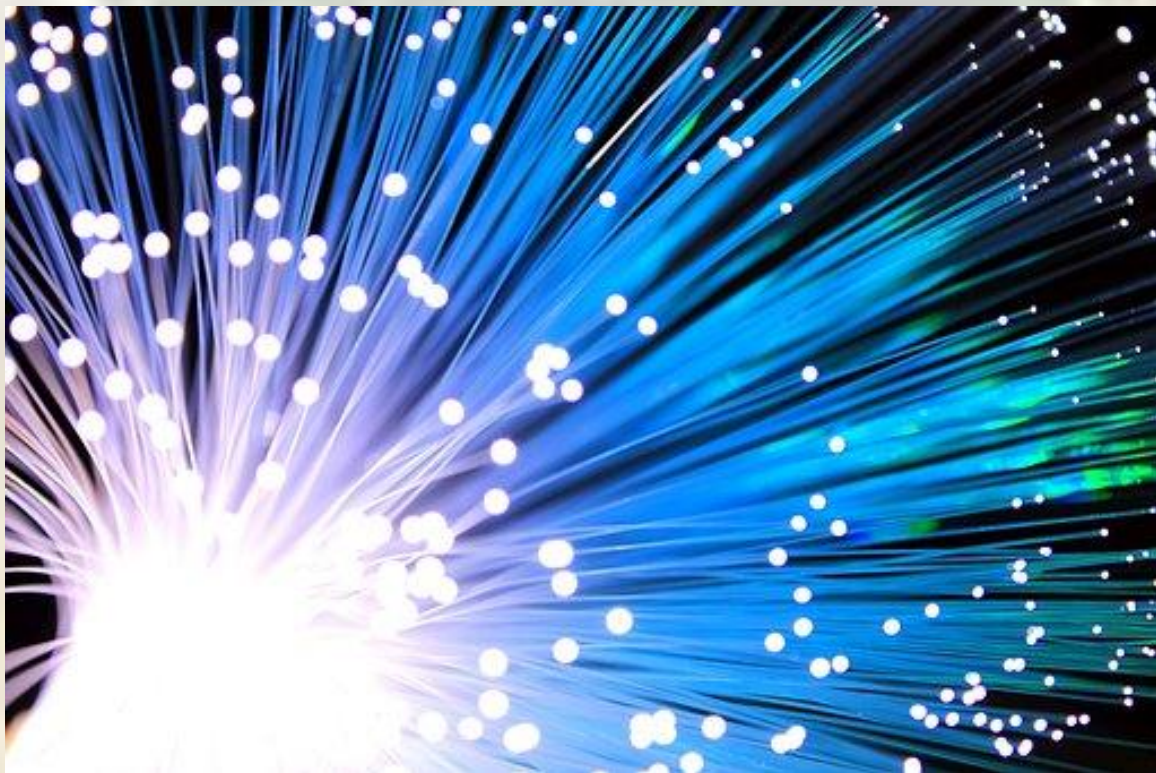
Notre intervention s'étend de la préconisation du matériel à la fourniture d'ensembles testés, en passant par la recherche de fournisseurs de confiance au meilleur rapport qualité/prix.

CONCEPTION & PROTOTYPAGE

Si une ou plusieurs caractéristiques techniques vous interdisent d'utiliser des châssis standards (COTS), PHOEBE vous propose de les modifier pour répondre à votre besoin particulier.

Cette solution est généralement plus rapide et plus économique dans le cas de modifications ne remettant pas en cause les caractéristiques mécaniques :

- Changement d'alimentation électrique
- Ajout d'une connectique,
- Modification de ventilation,
- Réaménagement de l'architecture interne...



B. NOTRE APPROCHE DES 10 PRINCIPES

PHOEBE développe grâce à son système de management certifié, une approche risques et opportunités.

Nous avons appliqué ce prisme aux 10 principes du PACTE MONDIAL.

L'objectif est d'identifier les principes au plus fort potentiel pour PHOEBE et d'y concentrer nos efforts.

Principes	Peu applicable → très applicable
Les entreprises sont invitées à promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme	
Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme	
Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit des négociation collective	
Les entreprises sont invitées à contribuer à toutes forme de travail forcé ou obligatoire	
Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants	
Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession	
Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement	
Les entreprises sont invitées à prendre des initiative tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	
Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	
Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	



PARTIE 2 : PRESENTATION DE NOS ACTIONS

A. DROITS DE L'HOMME

Droits de l'Homme



Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.



Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

Ce que le DG comprend de la problématique :

« Même si à notre niveau, notre influence semble limitée, ces deux principes représentent la base de notre édifice.

Par extension, les Droits de l'Homme incluent chez nous, le respect des principes des libertés individuelles et du bien vivre ensemble.

Afin de montrer un engagement, chacun doit s'engager formellement à travers une charte déontologique.

Au niveau de l'entreprise, avoir une approche responsable suppose aussi que le respect des textes en vigueur constitue un pré requis indispensable. »

Nos actions 2018 :

- La charte éthique a été traduite en anglais afin que nos partenaires étrangers puissent y adhérer.
- Une adresse mail : alertes@phoebe.fr permet de signaler tout comportement non compliance.

Les droits de l'Homme et du citoyen

Déclaration de 1789

Article 1er

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Indicateurs :

- 100 % de salariés signataires de la Charte Déontologique
- 0 alerte pour non comportement ou non compliance en 2018.

B. NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.



Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.



Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.



Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Ce que le DG comprend de la problématique :

- « En lien avec le thème des Droits de l'Homme, Phoebe prétend remplir les exigences exprimées par l'OIT et le droit français. Une veille est d'ailleurs effectuée pour adapter régulièrement l'entreprise.

La mise en œuvre de la Délégation Unique du Personnel, nous permet maintenant d'avoir un cadre de négociation et d'information des salariés. Même si PHOEBE n'a pas de représentant syndical, la direction veille à la préservation des droits des élus et s'assure que le niveau d'information est suffisant pour que les négociations et les consultations soient le plus constructifs possible.

La non discrimination à l'embauche est bien sûr la règle. Pour nos missions en Assistance Technique (1/3 de nos effectifs), PHOEBE utilise des CV anonymes pour faire valider la pré sélection de candidats par nos clients.

La parité Femme/Homme est aussi une problématique suivie dans l'entreprise. Bien évidemment, à missions égales, les grades et les rémunérations sont égaux.

L'entreprise a aussi revisité le Livret d'Accueil qui précise maintenant bien les droits et devoirs de chacun.

Depuis 2017, Phoebe a nommé un Correspondant Informatique et Liberté, maintenant Délégué à la Protection des Données, pour piloter des actions permettant d'améliorer le respect de la vie privée de nos parties prenantes.

Afin d'améliorer les conditions de travail et aussi réduire les risques pour la santé et la sécurité des salariés, la direction demande à ce que chaque incident (et pas seulement les accidents de travail) et autant que possible les presque accidents soient analysés et que des actions soient menées à chaque fois que cela est nécessaire.»

B. NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Nos actions 2018 :

- 1^{ère} exercice qui a permis le versement de prime de participation et d'intéressement
- Actualisation du Livret d'accueil
- Développement des tutoriels pour l'intégration des collaborateurs
- 1 bilan de compétences
- Certification ISO 9001 et 14001 dans les versions 2015
- 2 collaborateurs recruté en contrat d'alternance pour 24 mois (1 prépare un bac+2 et l'autre prépare un BAC + 5)
- Mise en place d'un plan de formation à l'anglais pour tous les collaborateurs qui font la demande
- Formation pour les membres du CHSCT et la direction sur la gestion des risques professionnels
- Soutien des activités sportives et culturelles par le CE (prise en charge d'une partie des adhésions à des clubs)
- Mise en place d'audits internes HSE pour l'activités télécoms, dits « audit chantier »



Indicateurs :

- 100 % des collaborateurs accusent réception du livret d'accueil
- 2 contrats d'alternance
- 15 actions au plan d'actions 2018 pour la réduction des risques Santé et Sécurité au travail réalisées
- 2 bilans de compétences
- 2 audits chantier

C. ENVIRONNEMENT



Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.



Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.



Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Ce que le DG comprend de la problématique :

« Depuis trois ans l'entreprise a engagé une démarche environnementale, aujourd'hui certifiée ISO 14001 en version 2015.

Conscients que nous empruntons nos ressources à nos enfants, nous avons engagé des actions pour améliorer notre performance autour de 3 thèmes principaux :

- l'impact carbone, notamment ceux générés par les transports
- la production et la gestion des déchets
- La consommation énergétique.

Les objectifs stratégiques sont :

- Pas d'augmentation du volume de déchets malgré l'augmentation de notre activité
- Pas d'augmentation de notre consommation énergétique malgré l'augmentation de notre activité
- Suivre pour réduite au maximum les émissions carbone liées aux déplacements.

Cette année est marquée par la livraison du premier système EcoFlexIT avec notre partenaire Ingetel. Il s'agit d'un réseau informatique complet basé sur des technologies qui génèrent d'énormes économies d'énergie primaire et de cuivre par rapport à un système conventionnel.

L'entreprise souhaite aussi promouvoir sur son cœur de métier des technologies ou des actions en faveur de l'environnement.

En 2018, nous avons :

- signé un accord pour promouvoir une nouvelle génération de datacenter, pour lesquels il n'y a plus besoin de système de refroidissement
- Accompagner un programme de monitoring environnemental par les abeilles sur une zone d'activités dans le Var
- Promu la solution EcoFlex IT sur différents salons professionnels

En 2019, nous avons accompagné un client pour qu'il devienne un site agréé de déconstruction de Bateaux dans le cadre de la structuration de la filière (mise en œuvre l'éco organisme : Association pour une Plaisance EcoResponsabpe – APER).



C. ENVIRONNEMENT

Nos actions :

- Mise en place d'une démarche de réduction de nos impacts environnementaux certifiée ISO 14001 v 2015
- Mise en place de outils de suivi de nos consommations énergétiques
- Mise en place de filière de traitement de déchets (papiers/carton et D3E)
- Mise en place de 18 boîtes de tri du papier directement dans les bureaux
- Paramétrage des imprimantes pour imprimer en recto-verso par défaut
- Prestation de tri auprès d'un prestataire agréé pour le tri d'autres déchets non dangereux
- Demande de passage en produits d'entretien « verts » auprès du prestataire ménage du siège
- Installation de LED dans les nouveaux locaux
- Opération collecte D3E organisée
- 1^{er} tuto d'information sur notre système de management environnemental envoyé à tous les collaborateurs
- Demande d'adoption de comportement sobre pour l'environnement dans le Livret d'Accueil
- Recrutement de collaborateurs en région, proche de nos clients pour réduire les transports
- Externalisation de nos serveurs qui permet de réduire la consommation énergétique avec un niveau de prestation et de sécurité supérieur
- Mis en place d'un suivi de la consommation des véhicules de la flotte



Quelques Indicateurs :

- 5 recrutements en région proches de nos clients à la BU télécoms en 2018
- 1 opération de reprise de matériel électronique pour un client



D. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Ce que le DG comprend de la problématique :

« Bien que PHOEBE ne semble pas exposé directement et que l'entreprise ne soit pas soumise à la Loi Sapin II, l'entreprise a créé un processus Anti-Corruption & Bribery dans son système de management certifié ISO 9001. Le fait de mettre dans le système un tel processus, nous oblige à mettre en œuvre des actions d'amélioration, de créer des Bonnes Pratiques spécifiques et enregistrer des preuves à fournir lors d'un audit. »

Nos actions :

Ce processus a été créé fin 2017, validé en revue de direction de février et donc dans le périmètre certifié depuis mai 2018.

Des outils ont été mis en place :

- Une cartographie des risques ABC, notre responsable qualité a participé à un atelier « lutte contre la corruption » organisé par les Amis du pacte Mondiale France (Bonne Pratique 1.2.1)
- Un outil d'évaluation du risque ABC pour les affaires (Bonne Pratique 1.2.2). Lorsque des affaires remplissent 2 des critères suivants, une évaluation de l'affaire est nécessaire :
 - Affaires dont le CA prévisionnel est supérieur à 250 k€
 - Affaires réalisées en partie à l'étranger
 - Affaires avec une nouvelles parties prenantes (clients, fournisseurs, intermédiaires, partenaires étrangers) ou dans un nouveau pays
- Des formations pour les membres du CODIR sur la plateforme THEFIGHTAGAINSTCORRUPTION engagées en 2018
- Une procédure de signalement a été mise en place préservant les droits du lanceur d'alerte

Indicateurs :

- 100 % des affaires à évaluer effectivement évaluées
- 6 membres du CODIR formés

THE FIGHT AGAINST CORRUPTION

PARTIE 3 : ENGAGEMENTS**A. RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT A RESPECTER LES 10 PNCIPES DU PACTE MONDIAL**

« Phoebe est adhérent depuis 2018 du Global Compact de l'ONU qui promeut 10 principes en matière de respect des droits de l'homme, de lutte contre la corruption, de droit du travail et de protection de l'environnement.

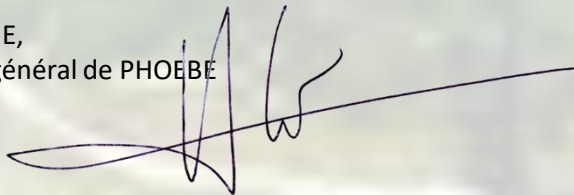
Je profite de la publication de notre 1^{ère} Communication On Progress (COP 2018) pour renouveler mon engagement à appliquer et promouvoir auprès de nos parties prenantes, les 10 principes du Pacte Mondiale.

Je suis persuadé que notre phase de croissance ne sera réussie que si nous développons les 10 principes du Pacte Mondial. En effet, ils doivent être traduits, autant que possible, en objectifs stratégiques et objectifs opérationnels.

Pour l'année 2019, je demande aux équipes de poursuivre les efforts pour optimiser notre performance environnementale, de s'approprier nos outils de lutte contre la corruption et de contribuer à notre amélioration globale en me faisant part des pistes de progrès qu'ils pourraient percevoir.

Au niveau de la direction, j'attends que chacun s'engage dans ses pratiques à défendre et préserver les droits individuels et l'égalité femme / homme. »

Pascal HELIE,
Directeur général de PHOEBE



B. POLITIQUE DES SYSTEMES DE MANAGEMENT (système certifié)

La performance de PHOEBE est fondée sur :

- Les compétences de ses ressources humaines et leur capacité à innover.
- L'intégrité et la probité de ses collaborateurs
- L'efficacité de son organisation et sa réactivité à mobiliser les moyens adéquats.
- Les méthodes et la pertinence de leurs résultats.

Conscient de l'importance accordée par nos parties prenantes à ces valeurs, j'ai décidé de mettre en place un système de management intégré basé sur les normes ISO 9001, ISO 14001 et ISO 27001, et de le faire certifier pour en maintenir l'efficacité.

Au-delà de cette certification qui reconnaît le parcours effectué, il nous mettons en œuvre de nouvelles actions à travers notre démarche d'amélioration continue pour viser à l'excellence en vue :

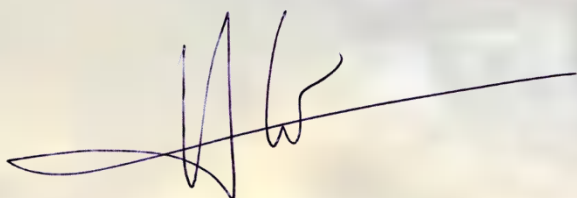
- D'une meilleure satisfaction de nos clients, en prenant en compte les attentes explicites ou non.
- De prestations efficaces,
- Du maintien du respect des exigences légales et réglementaires,
- De maîtrise et réduction de nos impacts environnementaux
- D'une stratégie de développement ambitieuse.
- De la protection des informations

J'attends de chacun dans la société qu'il s'implique dans cette démarche, mette en œuvre les dispositions qui ont été décidées en commun et participe à leur amélioration, et applique la politique SSI pour atteindre les objectifs de sécurité.

A partir de cette politique, les objectifs sont établis annuellement par la direction et revus lors de chaque revue de direction.

Villebon sur Yvette, le 19 décembre 2018.

Pascal HELIE
Directeur Général



C. ENGAGEMENT DE LA DIRECTION (système certifié)

La direction s'engage à :

- Veiller à la probité de chaque collaborateur,
- Soutenir l'action du Responsable Qualité Sécurité Environnement, et du Référent Sécurité des Systèmes d'Information, représentants respectifs de la direction au sens des normes ISO 9001 / 14001 et ISO 27001,
- Veiller à la mise en œuvre d'un système de management intégré en conformité avec les exigences des normes ISO 9001, 14001 et 27001, en faire respecter les dispositions et évaluer périodiquement les progrès réalisés pour améliorer en permanence l'efficacité du système de management,
- S'assurer que les ressources nécessaires pour atteindre les résultats escomptés sont effectivement mises en œuvre,
- Fédérer les équipes autour de l'amélioration continue de nos activités de la réduction de nos impacts environnementaux,
- Mettre en œuvre les actions visant à réduire les risques numériques.

Ainsi en travaillant, tous ensemble, dans la même optique, nous participerons à l'amélioration de la qualité et nous prouverons à nos clients notre compétence et notre savoir-faire.

Villebon sur Yvette, le 19 décembre 2018.

Pascal HELIE
Directeur Général

